



## Communiqué de presse

Mardi 17 avril 2018

### Ligne ferroviaire Libourne-Bergerac : une nouvelle étape est franchie

Le comité d'engagements du conseil d'administration de SNCF Réseau qui s'est réuni ce jour, a validé l'opération de régénération de la ligne ferroviaire Libourne-Bergerac. C'est une étape essentielle qui confirme le caractère prioritaire de l'opération en faveur de la desserte de la Dordogne.

La ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat est un des axes structurants du réseau ferroviaire de Nouvelle-Aquitaine. Elle supporte chaque jour un trafic TER de 14 allers-retours et plusieurs trains de fret par semaine. Sa fréquentation est d'environ **3 200 voyageurs quotidiens**, soit de l'ordre de 900 000 voyageurs par an, avec plus de la moitié des déplacements pour des motifs professionnels et scolaires (56%).

La section comprise entre Bergerac et Sarlat a déjà fait l'objet de travaux dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2007-2013 pour un montant de 50 M€. Les travaux qui vont être menés, concernent à présent le renouvellement complet de la voie et du ballast entre Libourne et Bergerac (environ 63 km), et incluent également les mesures conservatoires permettant d'envisager un relèvement de vitesse de circulation à 140 km/h.

Il s'agit là d'une des opérations majeures du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 de l'ex-région Aquitaine, dont le volet « mobilité multimodale », très important (983 M€), vise à moderniser et développer les infrastructures de transport, indispensables pour répondre efficacement aux besoins de mobilité de la population.

Le financement de cette opération, dont le coût est estimé à près de 84 M€, est assuré selon la répartition suivante: 27,27 M€ Etat, 35,18 M€ Région, 14,66 M€ SNCF Réseau et 6,75 M€ collectivités territoriales.

**Didier LALLEMENT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et **Alain ROUSSET**, président de la région Nouvelle-Aquitaine, saluent l'ensemble des acteurs locaux, communautés de communes, communautés d'agglomération et conseils départementaux\*, qui se sont mobilisés pour la réussite de ce projet aux côtés de l'État, de la Région et de SNCF Réseau.

Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des cofinanceurs se tiendra d'ici l'été pour disposer d'une présentation des travaux et de son calendrier de réalisation.

*\* Le conseil départemental de la Gironde, le conseil départemental de la Dordogne, la communauté d'agglomération Bergeracoise, la communauté d'agglomération du Libournais, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais, la communauté de communes Castillon-Pujols, la communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson, la communauté de communes du pays Foyen, la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord, la communauté de communes de la Vallée de l'Homme, la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, la communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord, la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, la communauté de communes Portes Sud Périgord, la communauté de communes du Pays de Fénelon.*